

BAC professionnel, par alternance (entrée en Terminale)

Programme

La formation est validée par un **DIPLÔME DE L'ÉDUCATION NATIONALE**.

L'examen portera sur le programme suivant :

- ❖ Un contrôle des connaissances sur des **matières technologiques et professionnelles** (écrit et pratique) :
Analyse technique d'un ouvrage - Préparation et organisation des travaux - Présentation d'un dossier d'activité
- Mise en œuvre - Sécurité et contrôle.
- ❖ Un contrôle des connaissances sur **des matières générales** (écrit et oral) :
Français - Anglais - Espagnol - Histoire-Géographie et Instruction Civique - Mathématiques - Physique-chimie
- Arts appliqués - Education physique et sportive.
- ❖ Un examen final (épreuve pratique) : présentation de deux dossiers en collaboration avec l'entreprise.

87 %
DE RÉUSSITE
À L'EXAMEN EN 2015

Profil requis

- ❖ **RÉSISTANT**, les positions de travail sont inconfortables et les éléments sont lourds à déplacer. Une bonne forme physique est indispensable.
- ❖ **ORGANISÉ**, doit être capable de coordonner les travaux de ses coéquipiers.
- ❖ **RIGOUREUX**, doit respecter les règles de sécurité.
- ❖ **MOBILE**, doit être disponible pour se rendre sur les chantiers et même prêt à séjourner à proximité pendant la durée des travaux.

Rythme de l'alternance

La formation est dispensée au **Lycée Pétro ATTITI** situé à Rivière Salée, par une équipe pédagogique et en entreprise par un Maître d'apprentissage.

Rythme de l'alternance : **2 semaines en entreprise et 2 semaine en cours.**

Nombre d'heures de cours prévues sur l'année : 655 heures



Conditions d'admission

- **Avoir entre 16 et 25 ans** révolus au début de l'apprentissage
- **Avoir effectué entièrement une classe de 1^{ère} en bâtiment dans un lycée professionnel**
- Retrait et dépôt des dossiers d'inscription au POINT Apprentissage (de septembre 2016 à avril 2017)
- Réunion d'information collective
- Entretien de motivation avec un conseiller du CFA
- **Recherche d'un Maître d'apprentissage**
- **Signature du contrat d'apprentissage**
- Rentrée en mars 2017

POUR S'INSCRIRE

se présenter au
POINT Apprentissage
Muni d'une pièce d'identité



14 Rue de Verdun – NOUMÉA

Téléphone : 24 69 49

contact@apprentissage.nc

ACCUEIL DU PUBLIC DU LUNDI AU JEUDI
DE 8H À 16H

www.apprentissage.nc

MAÇON « CHEF D'ÉQUIPE »

Il organise et réalise du gros œuvre à partir de directives, l'ensemble des travaux de son métier pouvant impliquer la lecture de plans et la tenue de documents s'y rapportant. Il est responsable de la bonne réalisation des travaux qui lui sont confiés sous réserve de bonne fin. Il trouve son emploi dans les secteurs suivants : construction de maisons individuelles, d'ouvrages d'art, travaux de maçonnerie générale, fabrication d'éléments de béton. En fonction de son expérience et de ses aptitudes, il peut évoluer vers les fonctions de chef d'équipe, créer ou reprendre une entreprise.

Missions

PRÉPARE une réalisation d'ouvrage,
Etablit un relevé d'ouvrage, vérifie les supports d'ouvrage avant intervention

ORGANISE les approvisionnements,
Assure le traitement des déchets de chantier
Implante et/ou trace tout ou partie d'un ouvrage
Participe à l'installation de chantier
Dirige et participe à la manutention et au stockage

MET EN ŒUVRE
Réalise des réseaux enterrés
Monte et démonte des échafaudages
Conduit et participe aux opérations de terrassement
Réalise des ouvrages en béton armé, en maçonnerie
Pose des éléments préfabriqués
Exécute les finitions
Effectue la maintenance de premier niveau sur les matériels et les outillages

Fait respecter les règles d'hygiène, de sécurité et de protection de la santé



Débouchés

- ❖ Maçon
- ❖ Responsable de chantier
- ❖ Chef d'équipe
- ❖ Conducteur de chantier

64 %

D'INSERTION

PROFESSIONNELLE POUR LA PROMOTION 2014

Statut de l'apprenti

- ❖ Salarié en contrat d'apprentissage ou en contrat de qualification
- ❖ Rémunéré par l'employeur suivant le barème en vigueur
- ❖ Salaire totalement exonéré des charges patronales
- ❖ Couverture sociale CAFAT prise en charge par le Gouvernement de la Nouvelle-Calédonie.